

Démarche : Formulaire pour les panneaux numériques d'affichage de la ville de Limoges

Organisme : Service communication - Pôle Digital

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

La Ville dispose de panneaux numériques implantés sur l'espace public.

Panneaux de format 1920x1080 pixels pouvant accueillir de l'information textuelle, des affiches au format numérique ou des vidéos.

Pour les panneaux numériques, une fiche à compléter et à retourner par l'annonceur est transmise avec le courrier de confirmation. L'annonceur peut aussi transmettre, sous forme numérique, le visuel de l'affiche de la manifestation (format .psd ou .pdf ou .jpg) en 10801620 pixels (format vertical) ou une vidéo (format .mov ou .mp4) en 10801620 pixels (format vertical) d'une durée de 10 secondes. À partir de ces éléments, la Ville de Limoges mettra en forme le message diffusé sur les panneaux numériques d'information. La date de parution, la durée et la fréquence de diffusion restent à l'initiative de la Ville de Limoges.

Délais

Votre demande doit être transmise dans un délai de 3 semaines avant la manifestation.

La direction de la communication étudiera votre demande suivant ses disponibilités.

Contact : Pôle digital

Adresse : Hôtel de ville - 1 square Jacques-Chirac

87031 Limoges

Tél : 05 55 45 62 03

Vous connaître

Organisme demandeur

Nom du mandataire

Prénom

Formulaire pour les panneaux numériques d'affichage de la ville de Limoges

Adresse du demandeur

Commune

Adresse électronique

Votre demande

Type de manifestation

Ex : concert, exposition...

Titre de la manifestation

Emplacement de la manifestation

Adresse

Commune

Date début de votre évènement

Horaires de votre évènement

Date de fin de votre évènement

Si la manifestation nécessite une inscription :

Coordonnées pour l'inscription à l'évènement

Date limite pour s'inscrire à l'évènement

Formulaire pour les panneaux numériques d'affichage de la ville de Limoges

Observation concernant l'évènement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre un document à votre demande (pièce jointe)

Veuillez attendre la fin du chargement de votre document avant de valider le formulaire.
Les fichiers doivent être en portrait et les vidéos ne doivent excéder 10 secondes.

Acceptation du règlement

J'ai pris connaissance du règlement de mise à disposition des moyens municipaux d'information et je l'approuve.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Protection des données

Ces renseignements seront traités par la Ville de Limoges sur le fondement légal de l'article 6-1-b du Règlement général sur la protection des données (RGPD) afin de programmer les affichages numériques en fonction des disponibilités. Ils sont indispensables à l'exécution de la prestation dans le respect des engagements qui vous lient à la Ville de Limoges. Ils sont réservés aux services municipaux habilités (Direction de la communication et services gestionnaires de manifestations) et seront conservés pendant 1 an.

En écrivant au Délégué à la protection des données de la Ville (dpo@limoges.fr) vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification si vous estimez qu'elles sont inexactes ou incomplètes, demander la suppression des données périmées ou dont le traitement serait illicite, demander la limitation de leur traitement et la portabilité de vos données.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) :

- Sur le site web de la CNIL (www.cnil.fr/fr/plaintes).
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - Service des Plaintes - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.